



Cagnotte pour Lucie

Madame, Monsieur, C'est avec le cœur lourd et l'âme en détresse que je m'adresse à vous. Ne sachant plus vers qui me tourner, je vous supplie de bien vouloir entendre notre appel. Nous sommes des personnes honnêtes et travailleuses. Nous ne demandons aucune faveur, seulement un délai acceptable et vivable. Derrière ce recours, c'est toute notre famille qui attend désespérément de pouvoir vendre notre bien. Mes parents, tous deux handicapés et multi-opérés, vivent dans des conditions indignes. Notre dossier de permis de construire, sous le numéro 24 06 278, concerne le permis délivré par la mairie d'Agde le 13 juin 2024 (PC3400032 24 K0025). Aujourd'hui, tout est en suspens. On nous annonce un délai de 12 à 18 mois pour obtenir une réponse au recours, déposé en novembre dernier. Ce délai met notre projet en péril : la société Marignan, co-acquéreur d'une parcelle adjacente, attend depuis plus de deux ans et demi. Inquiète de la longueur de la procédure, elle menace de se retirer, ce qui ferait échouer la vente.

Une situation familiale urgente et douloureuse

Mes parents vivent dans une maison vétuste, non adaptée à leur handicap. • Ma mère, trop faible pour atteindre les toilettes, doit uriner sur une chaise percée. • La maison, pleine de marches, est impraticable en fauteuil roulant. • Elle est froide, mal

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/Zpbw68Tn>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Lucie Manrubia